



## Interpellation

**Objet** : Partenariat avec la Police municipale de Monthey

**Auteur** : Groupe UDC

**Date** : 23.02.2015

Le groupe UDC se préoccupe de la sécurité des citoyens de notre commune, mais également des finances communales qui sont, faut-il le rappeler, très préoccupantes.

Le contrat qui nous lie avec la Police municipale de Monthey est à nos yeux trop onéreux.

C'est pourquoi le groupe UDC de Collombey-Muraz désire, par cette interpellation, une réponse officielle de la part du Conseil Communal concernant les questions suivantes :

- Qu'elle est la durée de ce contrat ?*
- Sur quelles bases les coûts de prestations ont-ils été calculés ?*
- Avons-nous la possibilité de renégocier ce contrat ? Et quand ?*
- Quelles seront les conséquences, s'il y a mécontentement entre les deux parties, au moment de la négociation du contrat pour des raisons de prestations ?*
- Quel est le délai de dédit ?*
- S'il y a possibilité, quelle sont les clauses d'une rupture anticipée ?*

**Signataires** : Angst Stéphane

*Chef de groupe* Kamerzin Raymond

Gex-Fabry Romain

*Reçu le 23.02.15 Joubert*